

Marc LAMUR  
7 Irette  
33190 SAINT MICHEL DE LAPUJADE

Monsieur Philippe BOISSONNEAU  
Mairie de SAINT MICHEL DE LAPUJADE  
33190 SAINT MICHEL DE LAPUJADE

SAINT MICHEL DE LAPUJADE  
Le 09 juillet 2012

RAR + copie par courriel  
Objet : réponse à votre courriel du 11 juin 2012

Monsieur Philippe BOISSONNEAU,

La lecture de votre prose du 31 mai 2012 (ci-jointe) est significative. Il vous suffit de quelques lignes pour cristalliser votre stratégie relationnelle qu'il faut bien qualifier à la longue de monotone. Je souhaite dénoncer une fois encore vos grossières manoeuvres comportementales et récurrentes dont le mode opératoire est clairement identifiable une fois encore.

1. votre agressivité

Le choix de votre vocabulaire - "affligeant, désespérant, insultant, ridicule..." précédant !!! le mot "paix" - déploie une fois encore votre agressivité au même titre que les décibels, les propos délétaires, les pressions physiques... lors de nos entretiens en face à face.

2. votre arrogance

Le Monsieur qui sait tout ("ce que vous semblez ne pas avoir compris") et ne dit rien ("pas envie ...de perdre mon temps à vous expliquer"). Je n'aurai pu sans votre aide trouver si juste formule pour synthétiser une partie de l'essence de nos échanges passés.

3. votre comportement vengeur

Vous écrivez "nous verrons bien qui aura les yeux ouverts comme des soucoupes et les oreilles basses". Une constante chez vous depuis de nombreuses années (voir précédents courriers) que ce comportement vengeur. Votre échec sur ce point est une fois encore avéré.

Ai-je besoin de préciser et d'affirmer que j'ai toujours conservé un relationnel correct à votre égard ?

Je vous rappelle que vous avez "ouvert des yeux comme des soucoupes" quand je vous ai dit que je mettais en place une activité professionnelle. Vous êtes reparti en pleine réflexion, disons cette fois-ci... la tête penchée vers le bas... Je venais juste de vous préciser que j'avais réglé la question avec les impôts. Mon attitude et mes propos étant restés corrects, pourquoi avez-vous décidé à ce moment-là de casser le "dialogue", de partir abruptement et de ne pas faire votre devoir ? Notamment de m'expliquer les miens ou d'interpeller les services de la sous-préfecture comme vous venez de le faire par exemple.

Je vous propose de vous rapprocher de cette administration que vous venez d'instrumentaliser et dont vous attendiez qu'elle assouvisse votre besoin de vengeance personnelle. Vous pouvez leur demander quelle fût mon attitude en leur présence.

Votre déclaration tardive a effectivement provoqué un comportement de cette administration adapté à votre déclaration.

Pendant le fond étant clair et instructif, j'ai pu y répondre précisément et avec célérité. Cette administration, comme toutes celles que vous pourriez questionner, vous précisera que mon

comportement est, même dans l'adversité, celui d'un être humain respectueux des lois, de ceux chargés de les faire appliquer et de les gérer.

Cette affaire suit son cours. J'ai eu le bonheur d'avoir été informé correctement pour la première fois. C'est enfin un point positif.

En ce qui concerne le communiqué que vous citez dans votre prose ci-jointe ("... il paraîtra selon votre souhait pour avoir la paix.."), je vous rappelle que son objectif n'est pas que vous obteniez la paix mais simplement que les choses soient transparentes au carrefour de la chapelle au lieu-dit Lorette. Aucun communiqué au monde ne peut garantir la paix. Par contre la compréhension peut permettre de prendre dans un premier temps le chemin de l'apaisement.

Ainsi, Monsieur Philippe BOISSONNEAU, soyez assuré qu'avec ou sans vous la paix s'enracinera... Les insultes et les revendications territoriales ont cessé dans le carrefour. Maintenant c'est à votre tour de comprendre.

"...les lecteurs jugeront..." écrivez-vous. Étonnante votre propension à toujours inciter les tiers à s'exécuter en juges... Les seuls juges que je reconnaisse sont ceux qui rendent la justice au nom de la république.

Je prends cependant bonne note de votre proposition implicite de transparence vis à vis des lecteurs. Il me semble effectivement intellectuellement honnête de mettre à leur disposition copies de nos échanges "épistolaires" complets sur ce sujet. Je prends bonne note également de votre absence de retour sur le contenu exact du communiqué que je vous ai demandé en droit de réponse.

Sans nouvelles de votre part, tous nos échanges écrits sur ce sujet disponibles avec mot de passe dans l'onglet droit de réponse du site <http://textechant.pagesperso-orange.fr> seront en libre lecture dès que j'aurai pris connaissance de la parution de votre gazette. Dans cette attente, le mot de passe reste le même que précédemment : a4YjU3xNJiu21

En vous assurant du plus grand respect que je dois à votre fonction.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a horizontal line and a long, sweeping flourish that extends to the right.